



Résidence Musiques actuelles

L'Institut français de Turquie, en partenariat avec l'association des Villes des Musiques du Monde et le Point Fort d'Aubervilliers, propose une résidence à Aubervilliers en France d'une durée de deux mois, destinée à un(e) musicien(nne).

Cette résidence mettra à disposition de l'artiste un lieu de création libre et stimulant au sein du Point Fort d'Aubervilliers. Elle sera l'occasion pour l'artiste de collaborer avec des artistes français(es) accompagné(es) par l'association des Villes des Musiques du Monde, qui ont pour particularité d'être porteur(ses) d'une tradition musicale issue des diasporas, propice au métissage et à l'expression des voix culturelles des minorités. Elle offrira l'opportunité à l'artiste d'être programmé dans le cadre de la 28^e édition du festival Villes des Musiques du Monde.

Dans un projet de création musicale qui devra être fidèle à l'approche présentée ci-dessus, il est attendu que l'artiste explicite sa démarche et en quoi cette résidence l'amènera à enrichir sa pratique, avec quelles collaborations et, si possible, quels artistes français.

Dans la suite de la résidence, l'Institut français de Turquie soutiendra, si les conditions sont réunies, une tournée en Turquie, début 2025, d'un concert du/de la lauréat(e) de la résidence avec les artistes français avec lesquels il/elle aura collaboré pendant son séjour en France.

Dates

Période de candidature : 3 juin au 14 juillet 2024

Annonce des résultats : Août 2024

Période de résidence : 15 octobre - 15 décembre 2024

La résidence d'une durée de deux mois comprend :

- Une indemnité de résidence de 2000€
- Une indemnité de production de 1 400€
- Un logement à proximité de l'espace de création
- Le billet d'avion Turquie-Paris
- Une assurance de responsabilité civile
- Les frais de visa

Critères de sélection :

- Etudiant ou jeune musicien(ne) âgé au plus de 40 ans. Nonobstant le respect de tous les autres critères, une attention particulière sera donnée aux dossiers venant de candidat(e)s issus des régions du Sud et de l'Est de la Turquie.
- Bon niveau de français ou, à défaut, d'anglais.
- Pertinence, qualité et originalité du projet en lien avec le thème de la résidence autour du métissage des cultures musicales.
- Autonomie et esprit d'initiative pour tirer profit des opportunités proposées sur place.





Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature complété (à télécharger ici)
- Une lettre de motivation en français ou anglais
- Un curriculum-vitae en français ou anglais
- Une présentation du projet en lien avec le thème de la résidence et un calendrier prévisionnel
- Un document attestant de l'institution de rattachement en Turquie (pour les candidats inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur).
- Un portfolio des œuvres/ travaux déjà réalisées

Les dossiers de candidature devront être adressés au format PDF (10 Mo au maximum), avant le 14 juillet à 23h59 2024 par courriel à :

- Sophie GAUTHIER-AYDOGDU, Directrice déléguée de l'Institut français d'Ankara : sophie.gauthier@ifturquie.org et
 - Özlem GÜL, Responsable culturelle de l'IF Ankara : <u>ozlem.gul@ifturquie.org</u>

Les dossiers doivent être envoyés par courriel jusqu'au 14 juillet (inclus) au plus tard. Aucun dossier n'est accepté après cette date. Tout dossier incomplet est éliminé.

NB: Pour la transmission des dossiers de candidature par courriel, merci de bien vouloir envoyer tous les documents scannés en un seul fichier PDF.

En cas de question sur les modalités de candidature, vous pouvez écrire à : sophie.gauthier@ifturquie.org.

L'association des <u>Villes des Musiques du Monde</u> a été fondée en 1997 autour de l'objectif de mettre en valeur, à travers un festival de musique, la richesse et la diversité des expressions artistiques présentes sur le territoire d'Aubervilliers, au nord de Paris, associant programmation d'artistes professionnels et temps de pratiques amateures. L'association est désormais à la tête d'un réseau d'une vingtaine de villes en Seine-Saint-Denis et Île de France, reliées par la volonté de mettre en œuvre une perspective globale d'intervention sur le terrain artistique, culturel, pédagogique, éducatif voire social. Le festival Villes des Musiques du Monde se tient chaque année pendant cinq semaines en octobre et novembre autour d'une programmation d'une trentaine de concerts ; le festival Babel Mômes fait quant à lui la part belle aux spectacles musicaux jeune public chaque année au mois de mars. A travers l'École des Musiques du Monde, l'association travaille tout au long de l'année avec les publics amateurs du territoire, dans le cadre de dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle d'envergure. Villes des Musiques du Monde accompagne aussi de nombreux artistes du territoire, notamment via le dispositif d'accompagnement du Prix des Musiques d'ICI.





Le <u>Point Fort d'Aubervilliers</u> a été inauguré en 2021. Il s'agit d'un projet porté par l'association des Villes des Musiques du Monde dont la programmation se fait en partenariat avec d'autres acteurs associatifs, culturels et sportifs, destiné à devenir un pôle de rayonnement dédié à la création, la production, la diffusion, la transmission des musiques et danses du monde et traditionnelles implanté en Seine-Saint-Denis. Future Scène Conventionnée Musiques et Danses du Monde, Le Point Fort est un lieu de convivialité et de proximité, ouvert aux pratiques libres, aux propositions associatives locales, point de convergence de l'ensemble des actions menées par Villes des Musiques du Monde depuis 1997.